

FICHE DE POSTE n°8

Intitulé du poste : **Maître-assistant associé des ENSA**

Groupe de disciplines : Ville et Territoires

Disciplines : Géographie et Paysage

Catégorie statutaire : **A**

Corps : **Maîtres assistants Associés des ENSA (MAEA)**

Temps: **plein-temps**

Renouvelable

Domaine(s) Fonctionnel(s) : **Enseignement supérieur**

Emploi(s) Type : **Enseignant théoricien du supérieur DDAO - RCH03B**

Adresse administrative et géographique de l'affectation :

École nationale supérieure d'architecture de : Paris- la Villette

Adresse : **144, avenue de Flandre - 75019 Paris**

Missions et activités principales :

Groupe de disciplines : VT

Discipline : Géographie

Charges pédagogiques :

L'enseignant(e) recruté(e) aura à assurer 320 heures d'enseignement dans l'année universitaire 2014-2015 dans le cadre de l'enseignement de géographie du premier cycle de formation et des enseignements de séminaire du second cycle de formation :

- **Dans le cycle « Licence » conduisant au Diplôme d'Études en Architecture (DEA)** : en licence 2, 1^{er} semestre, il assurera les enseignements de géographie suivant :

*Cours magistral semestriel de géographie destiné au 1/4 de la promotion en coordination avec les 3 autres groupes : Cet enseignement à l'adresse des étudiants en architecture, vise à transmettre les fondamentaux de la géographie (connaissances et méthodes) permettant à de futurs architectes de comprendre les organisations spatiales, les dynamiques territoriales et la complexité des milieux que les pratiques des arts de l'espace sont amenées à transformer. Une connaissance *a minima* de l'histoire et de l'épistémologie de la discipline, une approche intégrée des territoires à différentes échelles et une compétence plus spécifique sur les milieux physiques sont demandés pour ce poste.

*Participation au travail de terrain de géographie : les cours magistraux sont associés à des TP/TD offrant aux étudiants la possibilité d'appréhender la complexité d'un territoire *in situ, de visu, de sensu*. Il permet l'acquisition d'outils et de méthodes d'analyse d'un territoire, de lecture d'un lieu, du vocabulaire nécessaire à leur description, ainsi que celle des ressources de la cartographie à différentes échelles. Ces approches associent, sur le terrain les compétences de la géographie physique et humaine, environnementale et territoriale, régionales, rurales, urbaines.

*Participation et/ou mise en place de cours optionnels et/ou d'intensif (inter-semestre de février) offrant la possibilité d'approfondissements thématiques, comme dans le cas de la convention de l'ENSA Paris la Villette avec l'Université Paris 8 (géographie)

*Participation à la rentrée prochaine au Grand Workshop Licence (GWL) destiné à des groupes mixant des étudiants des trois années du premier cycle et visant à la découverte et l'expérimentation d'outils de lecture d'un territoire urbain en mutation. Une proposition de sensibilisation d'un outil spécifique d'appréhension d'un territoire sera appréciée.

- **Dans le cycle « Master » conduisant au titre d'Architecte Diplômé par l'Etat (ADE)** : l'enseignant(e) interviendra prioritairement au sein du séminaire « Architecture, Environnement et Développement Durable » inscrit dans le thème d'approfondissement *Environnement, Territoires et Paysage*.

Au sein du séminaire, il proposera un enseignement sur l'ingénierie territoriale durable orienté sur une maîtrise de l'écologie des milieux. Son enseignement montrera une connaissance tant des démarches de projet aux échelles territoriales, urbaine et architecturale que sur les aspects critiques et théoriques qui accompagnent la transition écologique. Cet enseignement mobilisera des savoirs et savoir-faire professionnels ainsi que des travaux de recherche sur le thème.

L'enseignant(e) participera également à :

1/ la mise en œuvre -au sein du séminaire- des ateliers méthodologiques visant à la construction et à la production du mémoire de Master (semestres 7, 8 et 9), notamment en contribuant à élargir les connaissances des étudiants de l'école d'architecture dans ses domaines de spécialité,

2/ le suivi individuel des mémoires des étudiants (S7, S8, S9) et

3/ l'optionnel « Parcours Recherche » (S7)

L'enseignant(e) pourra proposer des optionnels (de projet et de séminaire) dans le thème *Environnement, Territoires et Paysage*.

Charges scientifiques :

L'implication dans les activités de recherche de l'ENSAPLV est souhaitable.

Autres tâches :

Il devra assumer les charges liées à un poste d'enseignement à temps plein :

- encadrement du rapport de 1^{er} cycle

- participation aux jurys, expertises, évaluations,

- participation à la vie de l'école, en contribuant à ses évolutions pédagogiques.

De plus, l'enseignant(e) participera à la première édition du Grand Workshop Licence, du 22.-26.septembre 2014 au sein d'un groupe pluridisciplinaire constitué.

Compétences principales mises en œuvre :

Compétences techniques :

Titres ou diplômes requis :

Maîtres assistants : Doctorat ou diplômes admis en équivalence. A défaut, titres, qualifications ou travaux admis en dispense.

Titres, diplômes et compétences souhaités au regard du poste :

Titres ou diplômes souhaités : Diplôme en géographie et/ou en aménagement du territoire avec une compétence relative aux milieux physiques.

Savoir-faire (expériences et compétences souhaitées)

Expérience dans l'enseignement et la recherche en géographie et/ou aménagement du territoire avec de bonnes connaissances scientifiques des milieux physiques et la capacité à les relier avec les enjeux climat-énergie dans le projet architectural et urbain. Expérience dans l'organisation de travaux de terrain en géographie.

La capacité de l'enseignant à œuvrer au sein d'équipes (constituées ou en devenir), d'animer des synergies pluridisciplinaires au sein de son enseignement, de mutualiser des énergies autour de thématiques de travail.

Son enseignement et ses travaux seront plus particulièrement adaptés aux étudiants et à la recherche en architecture. Cette démarche associera les dimensions pratiques et théoriques. Il devra se référer à une connaissance fondamentale de la discipline et aux approfondissements qu'il a élaborés à travers ses publications et sa production scientifique.

Savoir-être (compétences comportementales) :

Environnement professionnel :

L'ENSA de Paris La Villette est affiliée à l'HESAM Université et forme des architectes dans le cadre des cursus mis en place par la réforme LMD, tout en veillant à ce que l'enseignement dispensé ne soit pas seulement professionnel mais vraiment supérieur, en intégrant des approches pluridisciplinaires, une ouverture sur le monde et l'existence de structures de recherche et de formations post-2^e cycle Master (doctorat en architecture, DSA, DPEA). C'est la plus importante école par le nombre de ses effectifs, avec 2292 inscrits en 2012 –2013.

L'enseignement y revêt diverses caractéristiques :

- 1/ il y est transdisciplinaire : tout en ayant pour centre l'apprentissage du projet architectural, urbain et de paysage, les enseignements dits « pour l'architecture » sont à la fois présents dans cet apprentissage et non subordonnés à lui afin de se situer au niveau universitaire le plus élevé ;
- 2/ il est dispensé dans des cours, des groupes de projet, des TP et des TD ;
- 3/ il s'emploie à couvrir et à précéder la demande sociale concernant l'aménagement de l'espace architectural, des paysages et du territoire ;
- 4/ il se veut divers et non inféodé à telle ou telle doctrine ;
- 5/ il cherche en permanence à se réorienter en se confrontant à d'autres disciplines et d'autres pratiques artistiques, sociales, etc ;
- 6/ il propose une progressivité dans le 1^{er} cycle Licence, une large autonomie de choix aux étudiants dans le 2^e cycle Master à travers l'existence de six thèmes d'approfondissement, et la possibilité de poursuivre au sein de l'Ecole une HMONP, un doctorat ou des enseignements spécialisés (DSA, DPEA) ;
- 7/ il est dispensé par des enseignants titulaires et contractuels à qui il est demandé d'enseigner simultanément dans les 1^{er} cycle Licence et 2^e cycle Master ;
- 8/ il se place dans une perspective internationale : mobilités étudiante et enseignante dans 99 écoles dans le monde ; participation à des ateliers internationaux ponctuels ou intégrés au cursus et à des programmes financés par l'Europe.

Présentation des activités de recherche scientifique de l'école :

Plus de soixante chercheurs et une quarantaine de doctorants se répartissent dans 6 unités de recherche intégrées à des UMR CNRS :

- l'équipe Architecture, Milieu et Paysage (AMP – UMR LAVUE 7218) ;
- l'équipe Philosophie, Architecture et Urbain (GERPHAU – UMR LAVUE 7218) ;
- l'équipe Architecture Anthropologie (LAA – UMR LAVUE 7218) ;
- l'équipe Espaces Travail (LET – UMR LAVUE 7218) ;
- l'équipe Modélisation pour l'Assistance à l'Activité Cognitive de la Conception (UMR MAACC-MAP 3495) ;
- l'équipe Architecture, Histoire, techniques, Territoires, environnements et patrimoines (AHTTEP)(UMR – AUSSER 3329).

Place et poids de la discipline dans l'école, modalités d'enseignement et situation de l'encadrement

pédagogique de cette discipline dans l'école :

1- Le groupe de disciplines retenu : « Ville et Territoires »

Le groupe de disciplines « Ville et territoires » couvre un large spectre disciplinaire incluant l'urbanisme, la géographie, le paysage, l'écologie, la planification et l'aménagement, le projet urbain, en offrant à l'ENSAPLV des enseignements riches et variés (géographie, Paysage, histoire de la ville et du territoire, morphologie de la ville, droit de l'urbanisme, développement durable urbain, etc.), proposés par une douzaine d'enseignants sous forme de cours théoriques (1^{er} et 2^e cycles, DSA, DPEA), de modules de projet (fin 1^{er} cycle, 2^e cycle et DSA) et de structures de recherche (laboratoires) concernant des territoires dans les pays développés ou en développement.

Liaisons hiérarchiques : Direction de l'école

Liaisons fonctionnelles : Direction des études

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

Le candidat s'assurera qu'il répond aux conditions requises au regard du décret n°93-368 du 12 mars 1993

Composition du dossier de candidature

- Formulaire de candidature à télécharger sur le site de l'école, avec coordonnées téléphoniques et mail où le candidat peut être joint rapidement ;
- Note d'intention pédagogique (trois pages dactylographiées maximum), tenant compte du programme pédagogique de l'école ;
- Curriculum vitæ détaillé. Le candidat s'attachera à présenter plus particulièrement son expérience dans l'enseignement.
- Travaux, ouvrages, articles, réalisations et référence des publications, s'il y a lieu.
- Copie des diplômes ou titres – (décret n° 93-368 du 12 mars 1993)
(les pièces en langues étrangères doivent être traduites en français par un traducteur assermenté) ;
- Copie de la carte d'identité ;
- **Pour les postes à temps partiel, attestation d'activité principale** (art 3 du décret du 12 mars 1993) hors enseignement (pour les professions libérales, certificat d'authentification au répertoire nationale des entreprises et de leurs établissements, par exemple.)

CALENDRIER

- date limite de réception des candidatures : **7 juillet 2014 (17h)**
- les candidats invités à l'entretien seront avertis par téléphone ou par mail (coordonnées demandées ci-dessus) au plus tard le 11 juillet 2014 au soir
- audition des candidats par la commission de recrutement prévue le : **mercredi 16 juillet 2014**

Qui contacter (informations) ?

Bruno MENGOLI

Directeur ☎ 01 44 65 23 26 / bmengoli@paris-lavillette.archi.fr

Laurence RICOU

Gestionnaire/SRH/ tel 01 44 65 23 08 / Iricou@paris-lavillette.archi.fr

Envois des candidatures :

A M. Le Directeur de l'ENSA de Paris la Villette

Adresse : 144 avenue de Flandre - 75019 Paris

Date de mise à jour de la fiche de poste : juin 2014